

Langues 2 (Languages 2)

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode	Plein temps

1. Intitulé du module

Nom	:	Langues 2 (Languages 2)
Code	:	Lang2
Années académiques	:	2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020
Type de formation	:	Bachelor

Niveau

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé

Type

- Module principal
 Module lié à un module principal
 Module complémentaire

Caractéristique

- Module obligatoire
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant est exclu de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle

Les tables contiennent le nombre de périodes par unité et par type d'enseignement. Les valeurs pour le volume de travail correspondent au nombre d'heures totales à fournir par l'étudiant.

Unités alternatives

Volume de travail minimal à suivre : 90

Abréviation	Volume	Unité
All2	90	Allemand 2
Ang2	90	Anglais 2

Semestre		E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
All2	Cours			48						
Ang2	Cours			48						

2. Organisation

Crédits ECTS	:	3
Langue(s) principale(s) d'enseignement	:	Français

3. Prérequis

- Avoir validé les modules : Néant
- Avoir suivi ou suivre en parallèle les modules : Langues 1 (Lang1)
- Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Les différents cours à niveau dispensent les connaissances linguistiques (lexicales et grammaticales) permettant à l'étudiant d'atteindre le niveau de référence B1, B2 ou C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) en fonction de ses connaissances de départ.

5. Contenu et formes d'enseignement

Allemand 2

Savoir s'exprimer sans hésitation en allemand, quand il s'agit de son environnement professionnel et quotidien.

Acquérir les compétences linguistiques à fin de pouvoir travailler dans un environnement international.

S'exprimer sans peur en allemand.

Forme(s) d'enseignement : Cours

Anglais 2

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e disposera des connaissances linguistiques (lexicales et grammaticales) lui permettant d'atteindre le niveau de référence B1, conformément au *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Les compétences B1 sont décrites dans la grille d'auto-évaluation du « Portfolio Européen des Langues » du Conseil de l'Europe.

L'étudiant-e qui aurait préalablement atteint ce niveau parfera sa formation linguistique en suivant un enseignement lui permettant d'atteindre le niveau de référence B2, voire C1, en fonction de ses connaissances de départ.

Forme(s) d'enseignement : Cours

6. Modalités d'évaluation et de validation

Seuil de compensation entre unités du module : 3.5

Seuil de répétition du module : 4.5

Le calcul de la note finale de chaque unité est détaillé ci-après. Pour chaque unité, sa pondération est indiquée entre crochets après son nom.

Allemand 2 (All2) [poids: 90] [groupe: A]

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Anglais 2 (Ang2) [poids: 90] [groupe: A]

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Note finale du module

La note du module est calculée à partir des notes des différentes unités du module.

Langues 2 (Languages 2)

Note finale* = note selon les alternatives du module

*La note finale du module est calculée par la moyenne pondérée des unités suivies. Les unités échouées et excédentaires d'un même groupe d'alternatives ne sont pas prises en compte.

7. Modalités de remédiations

- Pas de remédiation
- Remédiation possible uniquement lors du premier suivi du module
- Remédiation possible uniquement lors du second suivi du module
- Remédiation possible après chaque suivi du module

8. Remarques

9. Bibliographie

Allemand 2

Anglais 2

10. Enseignants

Responsable du module : Martine Blanc Menoud

Unité

Allemand 2

Anglais 2

Responsable

Eva-Maria Saal-Behringer

Martine Blanc Menoud

Descriptif validé le 10.10.2016 par Michel Kasser